

# Trullemans se place (très) à la droite de la droite

**PARTIS** L'ex-Monsieur Météo pour la peine de mort...

- Licencié de RTL-TVI après des propos jugés racistes, Trullemans récidive dans l'extrême : il se déclare favorable à la peine de mort.
- Prépare-t-il sa reconversion en politique ?
- Au PP, on y pense...

**A**ffaire Trullemans, suite. L'ex-Monsieur Météo de RTL-TVI, licencié par la chaîne privée en avril dernier après des propos jugés racistes consignés sur sa page Facebook, récidive à sa façon : toujours sur Facebook, il se déclare cette fois en faveur de la peine de mort « pour les meurtriers et les violateurs d'enfants (...) pour les cas où nous sommes sûrs à 200 % ». De déclarations fortes en déclarations fortes (de dérapages en dérapages, dira-t-on), Luc

**« Trullemans ferait un score monstrueux à Liège, sa région. Et très important à l'Europe », dit modrikamen.**

Trullemans prépare-t-il sa reconversion en politique ? Les élections de mai 2014 se profilent à l'horizon, et un certain Mischaël Modrikamen, son avocat à la ville, pourrait devenir son recruteur pour la campagne.

Le président-fondateur du PP dément : « Ce n'est pas à l'ordre du jour. » Mais il ne cache pas que Luc Trullemans pourrait représenter son joker dans la partie. Contribuer décisivement à implanter son parti (très) à la droite de la droite francophone. Le tirer de son relatif anonymat politiquement. Une hypothèse à ce stade. Mais le doute, au moins, est permis. Et les deux concernés, que nous avons contactés, s'emploient à maintenir la suspense...

Luc Trullemans, d'abord. Qui commence : « Mes posts sur Facebook ne sont ni de la provocation ni de la tactique politique, c'est de la liberté d'expression. Il n'y a aucune volonté politique derrière mes propos. Je n'ai pas encore envisagé quoi que ce soit à ce sujet-là. » « Encore ? » « J'ai

bien d'autres choses à faire pour le moment. Je n'ai pas le temps de faire de la politique. Je suis six mois par an à l'étranger. Comment voulez-vous que je fasse de la politique si je ne suis pas dans le même pays durant toute une année ? J'ai été approché par deux ou trois partis belges, dont je tairai le nom, pour rejoindre leurs rangs. J'ai refusé pour tous. Je le répète, je n'envisage pas de faire de la politique. Je n'ai pas d'âme politique. Pour l'instant j'ai du travail ailleurs et tant que j'ai du travail, la question ne se pose pas. »

Pour autant, quid dans un an, et mai 2014 ? Exclut-il formellement de jamais rejoindre le PP et se présenter devant l'électeur ? « Je ne jure jamais », répond le météorologue. Avant de reprendre ses distances : « Mon avocat et ses convictions politiques n'ont aucune influence sur moi. Je ne l'ai pas choisi pour ses idées politiques mais pour le travail qu'il a effectué dans l'affaire



Luc Trullemans, et Mischaël Modrikamen, son avocat, et président du Parti populaire. © BELGA



élections approcheront et qu'il faudra faire les listes. » Mischaël Modrikamen croit voir le Graal : « Luc Trullemans ferait un score monstrueux à Liège, sa région. Et un score très important s'il devait se présenter devant tous les francophones sur une liste européenne... » Pour un PP toujours à la peine, qui éprouvera sans

doute de grosses difficultés à gérer trois élections d'un coup – qui requièrent un grand nombre de candidats –, Luc Trullemans représente l'homme providentiel. Pour la démocratie, c'est une autre histoire. Quoi qu'il en soit, on piaffe (très) à la droite de la droite. ■

DAVID COPPI ET NOËLLE JORIS

## REPÈRES

### Modrikamen est également favorable à la peine capitale

La Belgique a pratiqué la peine de mort jusqu'en 1950. Mais c'est seulement par une loi du 10 juillet 1996 que le Royaume la supprime du Code pénal. Un pas de plus sera franchi en 2003, avec la loi adoptant le protocole de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, relatif à « l'abolition de la peine de mort en toutes circonstances ». Enfin, le 2 février 2005, la Belgique insère dans sa Constitution un article 14 bis abolissant définitivement la peine de mort du droit belge.

Rares sont ceux qui ont

remis en cause, ces dernières années, l'engagement constitutionnel. Mischaël Modrikamen, président du PP, s'y est risqué, en janvier 2011, déclenchant des réactions hostiles au sein de son propre parti... Le député Laurent Louis et l'ex-candidat Olivier Baum avaient tenu à prendre leurs distances.

En 2004, à la veille du procès Dutroux, un sondage controversé effectué par l'Institut Inra pour le compte du quotidien *La Dernière Heure* et de RTL-TVI avançait que 66 % des Belges étaient favorables à la peine de mort, dans le cadre du dossier Dutroux.

R.G.

## LES BRÈVES

### Peeters veut des zones franches

**K**ris Peeters, a évoqué mercredi avec Elio Di Rupo la problématique des coûts salariaux et de la compétitivité. Début de semaine, la Flandre avait vu passer sous son nez deux gros investissements (Action et Canon), qui auraient amené 1.200 emplois, en raison, notamment, de la concurrence hollandaise. Le ministre-président flamand avait alors dénoncé les coûts salariaux. « Il faut agir tout de suite, on ne peut pas attendre les élections », estimait-il. Kris Peeters a donc évoqué le sujet mercredi avec Elio Di Rupo, en marge du comité de concertation. Selon ses dires, il aurait avancé plusieurs pistes, notamment celle de zones franches à fiscalité favorable. Il s'attend à des progrès dans un avenir proche. (b)

#### WALLONIE

##### Soupçon de corruption

Le ministre wallon des Travaux publics Carlo Di Antonio (CDH) a confirmé jeudi l'information de *L'Echo* : une entreprise évincée d'un appel d'offres a déposé plainte contre un fonctionnaire wallon soupçonné de corruption. Il aurait manipulé un marché public portant sur la réalisation d'une cartographie du bruit autour des routes du sud du pays. La société en question avait déjà déposé avec succès un recours devant le Conseil d'Etat, qui a invalidé la procédure. Une enquête pénale est engagée. (E.D.)

##### Recours au conseil d'Etat

trouvée lors de la prochaine Conférence interministérielle du Commerce extérieur, qui se réunira le 1er juillet. (b)

#### COMORI

##### Reprise des travaux ce jeudi. Au finish ?

Les représentants des huit partis signataires de l'accord institutionnel ne sont pas parvenus à un accord, mercredi, en Comori (Comité de mise en œuvre des réformes institutionnelles). Ils doivent boucler la révision de la loi de financement. Principaux problèmes : la date de mise en œuvre et la répartition de l'effort. A l'issue de la réunion, d'aucuns se montraient optimistes quant à la possibilité de clôturer les discussions ce jeudi dans la soirée voire la nuit. D'autres, en revanche, pointaient la difficulté de s'entendre sur la répartition de l'effort entre entité I (le fédéral) et II (les entités fédérées). Les divergences porteraient surtout sur les exercices 2013 et 2014, antérieurs à l'application de la nouvelle LSF. Les négociateurs se retrouvent ce jeudi, dans la foulée

de la séance plénière à la Chambre. (V.La.)

#### SOLIDARITÉ

##### Les dons de sang ont chuté de 10 % en six mois

La Croix Rouge de Belgique a enregistré une baisse de 10 % des dons de sang durant les six derniers mois. « Nous ne faisons pas face à une pénurie, mais on pourrait en manquer pour la fin de l'été », explique l'organisation qui cherche à expliquer les causes de cette baisse. Les fonctionnaires fédéraux ont perdu le jour de congé qui leur était octroyé après un don de sang. « Et puis, l'hiver a été rude, avec beaucoup de neige, ce qui n'a peut-être pas donné envie aux gens de se rendre dans les centres de don, et puis l'épidémie de grippe a peut-être joué un rôle également ». Ce vendredi 14 juin, c'est la journée mondiale du don de sang. Pour l'occasion, La Croix Rouge et organisera des actions en collaboration avec des écoles, des clubs de sports et des entreprises, dans l'espoir d'attirer de nouveaux donneurs. (b)

Semaine 24. Offres valables du jeudi 13/6 jusqu'au mercredi 19/6/2013

**SPAR**



vraiment bon marché



Chez Spar, nous avons une passion pour les **produits frais**. Mais **notre force**, c'est aussi **nos prix**, car Spar fait partie de Colruyt Group. Et ça, c'est vraiment bon pour votre portefeuille.

**1+1 GRATIS**

Votre avantage € 3,19



**2 POUR 3,19**

**SPAR**  
crème glacée vanille  
1 L  
L € 1,60

**1+1 GRATIS**

Votre avantage € 1,69



**SPAR**  
crème fraîche en bombe  
250 ml  
L € 3,38

**2 POUR 1,69**



**2ÈME À 1/2 PRIX**

Votre avantage € 2,12

**OLA**  
cornetto mixmini  
8 x 60 ml  
L € 6,65

**2 POUR 6,38**

[www.sparretail.be](http://www.sparretail.be)

**SPAR**

colruytgroup

Sauf erreurs d'impression ou épuisement des stocks. Suivant l'assortiment des points de vente.